

AVIVA CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2017

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « CAPITAL PLANÈTE »	11
Rapport certifié du commissaire aux comptes	15

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 29 septembre 2017.**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE
185, avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0010921445

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Actions internationales

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en part du FCP maître « CAPITAL PLANÈTE ». Le reste sera investi en liquidité. L'objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître, c'est-à-dire de « *rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thématiques durables au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. Le fonds investira tant sur les actions de sociétés liées aux technologies de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2), qu'aux énergies renouvelables, au vieillissement et toute autre thématique constituant un changement séculaire* ».

La performance du fonds nourricier sera inférieure à celle du maître en raison des frais de gestion propres au fonds nourricier.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître CAPITAL PLANÈTE présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidité.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPC et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net. La gestion pourra également investir dans les OPC promus et gérés par la société de gestion.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- *Allocation d'actifs stratégique : les gérants identifient les tendances séculaires d'avenir, incluant les thématiques de l'eau, du CO2, du vieillissement de la population, de la technologie, de la convergence entre les pays émergents et développés, ... et conçoivent une allocation stratégique sur ces différentes thématiques. Parmi les activités liées à ces thématiques, on trouve : la distribution d'eau, les technologies de l'eau, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le luxe, la santé (laboratoires, sociétés de bio technologie, les équipements médicaux), l'exploitation de maisons de retraite, la sécurité, la digitalisation de l'économie. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant soit des OPCVM investis sur ces thèmes soit des sociétés dont au moins 50% du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.*
- *Allocation d'actifs tactique : les gérants adaptent l'exposition aux différentes thématiques en fonction du scénario de marché qui prévaut au moment de la revue du portefeuille, soit en effectuant des arbitrages entre les valeurs ou les OPCVM en portefeuille, soit en utilisant des IFT simples.*
- *Construction du portefeuille : les poids associés aux OPCVM ou aux titres en portefeuille sont ajustés en fonction du scénario de marché et respectivement des cycles économiques pour les OPCVM et de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité des titres.*

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC « monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « CAPITAL PLANÈTE ». *Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.*

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque sectoriel**

Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers En

cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP investi dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « CAPITAL PLANÈTE »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions internationaux à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Actions et parts d'OPC

- OPCVM de droit français*
- OPCVM de droit européens*
- Fonds de fonds*
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français*
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers*

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

➤ *Les instruments dérivés*

Nature des marchés d'intervention

- réglementés*
- organisés*
- de gré à gré*

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action*
- taux*
- change*
- crédit*
- autres risques*

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autre nature*

Nature des instruments utilisés

- futures*
- options*
- swaps*
- change à terme*
- dérivés de crédit*
- autre nature*

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- arbitrage
- autre

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- *d'exposer le portefeuille aux marchés actions ;*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir à des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet www.myria-am.com

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « CAPITAL PLANÈTE », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,90% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,50%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« CAPITAL PLANÈTE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2016 - SEPTEMBRE 2017**

En octobre 2016, les marchés européens ont surclassé les marchés américains, le secteur bancaire du vieux continent affichant une performance très importante (+13% depuis la fin septembre). Le secteur a profité du rebond de la Deutsche Bank, qui de surcroît, a affiché un résultat très satisfaisant, ainsi que des banques italiennes, dont les problèmes semblent à l'heure actuelle circonscrits. L'Europe a également profité des bons chiffres macro-économiques américains, de l'effondrement (de façade) de la candidature de Donald Trump et du changement de discours de la Réserve fédérale américaine qui ouvre la voie à une normalisation des taux outre-Atlantique. Par ailleurs, le retour du pétrole sur le niveau des 45/ 50 \$ le baril a constitué un fort soutien aux marchés, le spectre d'une récession imminente étant pour le moment écarté. En outre, le Japon a profité de la baisse sensible du yen par rapport au dollar pour signer la meilleure performance des marchés occidentaux. Sur le front des taux d'intérêt, la stabilisation des matières premières engendrent un très léger rebond de l'inflation constatée. En conséquence, le 10 ans allemand s'est tendu de 25 bps et s'affiche désormais à 0,16% niveau que l'on avait plus vu depuis la fin mai et c'est d'ailleurs le cas partout dans le Monde.

Le mois de novembre 2016 a été marqué par l'élection de Donald Trump, qui devient ainsi le 45ème Président des Etats-Unis, avec à la clé une majorité républicaine au Congrès comme au Sénat. Tout d'abord très fébriles, les marchés financiers ont été vite rassurés par le premier discours rassembleur du Républicain et ont fini la journée sur des niveaux records. Dans le même temps, le programme protectionniste et souverainiste de M. Trump a été le prétexte à une nouvelle tension sur les taux d'intérêt, lesquels ont repris 1% par rapport à leur point bas. Dans ce contexte, le relèvement quasi certain du taux directeur de la FED lors de la prochaine réunion de décembre a poussé le dollar à un nouveau plus haut depuis 2002 par rapport à l'euro. Par sympathie, on a assisté en Europe au retour du risque souverain, puisque les taux ne se sont pas tendus de manière uniforme et côté émergents, les réactions ont été diverses mais plutôt mal perçues, notamment au Brésil et au Mexique. Sur le mois, l'allocation stratégique du portefeuille n'a pas varié.

Le mois de décembre 2016 aura permis aux marchés actions de clôturer nettement dans le vert, après une année marquée par une volatilité très importante, des risques politiques inédits et une rotation sectorielle d'une rare violence. Au début du mois, le résultat du referendum italien, qui a eu pour conséquence la démission du Premier Ministre, a permis, contre toute attente, le redressement très rapide du cours des valeurs financières, les investisseurs s'en remettant à la BCE pour régler les problèmes. Sur le front des taux d'intérêt, si la nervosité se traduit par un quasi statu quo pour les taux européens, les emprunts d'Etat américains ont vu leurs rendements continuer de progresser, toujours dans le sillage de l'élection de Donald Trump. En conséquence, le pétrole a continué sur sa lancée et se rapproche du niveau des 55 \$ le baril. Du côté des émergents, les marchés d'actions continuent d'accuser le coup de l'élection américain, avec néanmoins, une grande dispersion selon les pays. Enfin, le dollar continue de progresser face à toutes les devises, dont le Yuan chinois mais également l'Euro, avec lequel il se rapproche de la parité. Sur le trimestre, l'allocation du portefeuille a été conservée et aucun mouvement notable n'a été réalisé.

Le mois de janvier 2017 a permis aux marchés actions de reprendre leur souffle et de consolider les gains accumulés en décembre 2016. Parallèlement, la volatilité des marchés n'a cessé de se dégonfler, sous l'effet d'une absence de risques politiques, le monde étant suspendu à l'entrée en fonction du nouveau Président américain. Néanmoins, en fin de mois, les annonces de manœuvres financières

autour du capital de Generali et de Banca Intesa ont suscité un engouement très marqué pour les valeurs bancaires européennes. Nul ne doute que cette nouvelle année va être marquée par des consolidations dans le secteur financier italien, du fait notamment de conditions de crédit extrêmement accommodantes. Sur le front des taux d'intérêt, la BCE a annoncé qu'elle ne changerait pas de politique monétaire, malgré quelques tensions inflationnistes, ce qui a pénalisé les emprunts d'Etats européens. Outre-Atlantique, en revanche, la courbe des taux d'intérêt n'a que très peu bougé, pour le moment, même si les tensions sur les taux devraient resurgir dès le prochain mouvement de la Réserve Fédérale Américaine. Enfin, le dollar fluctue au gré des déclarations de la nouvelle administration américaine, qui lutte par les mots contre son appréciation trop rapide.

Le mois de février 2017 a permis aux marchés financiers mondiaux de reprendre leur marche en avant. En premier lieu, il semble que l'ensemble des intervenants se soit accoutumé à la communication par tweets du nouveau locataire de la Maison Blanche. Les commentaires de la Réserve Fédérale Américaine n'ont pas non plus fait décaler les marchés tant les anticipations des investisseurs ont été clairement ancrées depuis des mois par le discours de normalisation des taux d'intérêt tenu par Janet Yellen. En Europe, les investisseurs se focalisent sur l'élection présidentielle française, et le stress des étrangers est clairement retranscrit dans le niveau de l'écart des taux intérêt entre la France et l'Allemagne. Néanmoins, on ne peut pas dire pour le moment qu'il y ait une contagion sur les actions, mais le risque est nettement identifié. Dans ce contexte, l'ensemble des actifs risqués profitent largement d'une perception du risque très contenue et les performances affichées depuis le début de l'année sont très encourageantes. Enfin, sur le front des devises, le dollar se maintient à un niveau élevé contre l'euro, tandis que les devises émergentes qui avaient été pénalisées par le discours du Président américain se redressent rapidement.

En vue de la possible volatilité induite par les élections en France, des couvertures ont commencé d'être implémentées dans le portefeuille, alors que l'allocation est restée la même.

Le mois de mars 2017 a été un mois contrasté pour les marchés financiers. En effet, si les marchés actions européens et émergents ont continué leur progression, le CAC ayant franchi à nouveau le seuil psychologique de 5000 points, les marchés américains et japonais ont légèrement baissé, sous l'influence d'un prix du pétrole en recul. Cette matière première étant un indicateur avancé de la croissance américaine et mondiale, la faiblesse des cours au mois de mars a été le prétexte de déclenchement de prises de bénéfices. Néanmoins, dans son discours de mars, la Banque Centrale Américaine a mis du baume au cœur des intervenants, puisqu'après avoir remonté une nouvelle fois son taux directeur, la FED a laissé entendre que 2017 ne verrait que deux hausses supplémentaires, signe de la poursuite d'une politique accommodante. Par sympathie, le dollar américain est reparti à la baisse par rapport à l'euro de plus de 2%. Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens ont repris leur correction, les taux de rendement à moyen et long terme s'établissant assez nettement au-dessus de 0%. De plus, il est à noter que le stress engendré par l'élection présidentielle française est en passe de se calmer sous l'effet des sondages mais également du résultat des élections néerlandaises, gagnées très nettement par le Premier ministre libéral sortant.

Sur le trimestre, on peut noter les mouvements suivants :

Achats / Renforcements : T Rowe Price Global Technology, Dorval Manageurs Europe, Mandarine Valeur, Inocap Quadrige, Vestathena Hanseatique, Parvest Global Environment, Argos Family Enterprises, Quadra Capital Global Equities.

Ventes / Allègements : JPM Global Healthcare, Martin Maurel Senior Plus, SOFIDY Sélection, Lyxor World Water, Stryx World Growth.

Le mois d'avril 2017 a été marqué par le premier tour de l'élection présidentielle française, les marchés ayant été dans l'attente avant les résultats du 23 avril, qui ont consacré la défaite cuisante des partis traditionnels. Ainsi, dès le 24 avril, les marchés ont salué la victoire de M. Macron, candidat ouvertement pro-européen arrivé en tête du premier tour, par une compression impressionnante de l'écart de taux France / Allemagne, de l'ordre de 20 bps, par une hausse spectaculaire du CAC 40 de

plus de 4 % et par un raffermissement de plus de 1% de l'Euro par rapport au dollar. L'avance de M. Macron sur sa rivale nationaliste est également un soulagement pour les marchés, l'incertitude quant à l'issue de cette élection étant désormais assez réduite. Les marchés parient sur un retour de la place de la France en Europe et sur la mise en place d'un politique de réformes structurelles ambitieuses. En conséquence, les marchés financiers continuent leur progression entamée après l'élection de Donald Trump et ni la destruction d'une base militaire en Syrie, ni les très fortes tensions entre les USA et la Corée du Nord ne parvient à freiner la progression des cours, qui profitent de révisions à la hausse de la croissance mondiale.

Le mois de mai 2017 a été une nouvelle fois le théâtre de rebondissements politiques à répétition. Si l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République était prévisible après les résultats du premier tour, la composition du gouvernement et la reconstitution politique qui en découle a constitué une excellente nouvelle pour les marchés financiers, notamment en Europe continentale. En effet, la reconstitution d'un couple franco-allemand solide et pro-européen contraste très fortement avec le populisme affiché par les conservateurs anglais dans la course aux législatives du 8 juin prochain, Mais le point d'orgue a été probablement atteint la troisième semaine du mois de mai : d'une part, avec le désormais possible déclenchement de la procédure de destitution du Président Trump, accusé par le Washington Post d'avoir divulgué des secrets d'état à la Russie et d'avoir demandé à l'ex-directeur du FBI d'enterrer une affaire russe concernant son ancien conseiller à la sécurité nationale et d'autre part, avec les accusations de corruption et l'ouverture d'une enquête par la Cour suprême du Brésil sur le Président Temer. Si l'on ajoute à cela la gigantesque cyberattaque non revendiquée qui a mis à mal de nombreux sites industriels et hospitaliers, on ne peut que constater la robustesse des marchés financiers qui tutoient toujours leurs sommets.

Après avoir consolidé à plat la hausse de ces six, voire sept derniers mois, qui ont vu la plupart des risques politiques disparaître en zone euro, les marchés européens ont largement décroché lors de la dernière semaine de juin, prenant pour prétexte un discours plutôt optimiste de Mario Draghi, qui a conduit les investisseurs à redouter un tour de vis monétaire plus rapide que prévu. Outre-Manche, Theresa May a perdu son pari d'avoir une majorité forte au parlement britannique pour négocier un Brexit dur avec ses futurs ex partenaires et a dû s'allier avec les unionistes d'Ulster pour être en mesure de gouverner. Du côté des USA, la Présidence Trump tourne pour le moment un peu dans le vide, ce qui convient pour le moment assez bien aux intervenants financiers, puisque ce sont les marchés d'actions internationaux qui ont tiré leur épingle du jeu ce mois-ci en dollar, tandis que le billet vert a poursuivi sa dégringolade contre l'euro (-8% YtD). En effet, le retour de l'inflation est remis à plus tard, ce qui devrait permettre à la Banque centrale de rester accommodante et ainsi de contenir la normalisation des taux d'intérêt. C'est d'ailleurs ce que l'on constate partout dans les pays développés, alors que l'écart de taux France/ Allemagne est revenu à un niveau ne reflétant que les performances économiques des deux pays.

Sur le trimestre, on peut noter les mouvements suivants :

Nous avons renforcé la diversification du portefeuille

Achats / Renforcements : AXA Famlington Robotech, Trusteam Roc, Sparx Japan, Sofidy Sélection 1

Ventes / Allègements : T Rowe Price Global Technology

Après une fin juin 2017 agitée par des anticipations de resserrement monétaire plus rapide que prévu, les marchés européens ont en moyenne fait du surplace en juillet, du fait d'une actualité finalement très pauvre. Néanmoins, force est de constater que la normalisation des taux d'intérêt est en marche : en effet, depuis le 26 juin, le 10 ans allemand s'est tendu de 30 bps, tandis que sur la période, l'écart avec le 10 ans français est revenu à moins de 27 bps, signe d'une confiance retrouvée au moins provisoirement dans le couple franco-allemand. Outre-Atlantique, les déboires de la Présidence Trump pèsent très nettement sur le dollar, qui perd à nouveau plus de 2% contre la monnaie unique européenne, ce qui pousse à la hausse les marchés d'actions américaines. Enfin, la faiblesse du dollar contre les devises émergentes a permis une très large appréciation des actions de cette zone géographique, emmenées notamment par le fort rebond du Brésil sur le mois.

Le mois d'août 2017 a été marqué par une accélération notable des attaques terroristes sur le continent européen. En effet, les terribles attentats de Barcelone et Cambrils ont une nouvelle fois endeuillé notre continent, et bouleversé l'ensemble de nos démocraties. De surcroît, ce qui a enrayé la progression des marchés financiers au cours des mois de juillet et d'août a été, sans aucun doute, l'affrontement entre Donald Trump et Kim Jong-un, au travers d'une guerre de menaces verbales. Sur le front des devises, l'euro, qui avait violemment rebondi après l'élection présidentielle française, a poursuivi son chemin. En effet, entre les déboires du Royaume-Uni dans les négociations sur la sortie de l'Union européenne, ceux de l'administration Trump et l'embellie de la croissance économique européenne, les soutiens à la monnaie unique sont légion. En conséquence, les marchés européens ont accusé le coup de ce regain de santé de la devise européenne, tandis que les marchés américains et japonais notamment continuent d'afficher une santé insolente en devise locale, tirés par des résultats plus qu'honorables de surcroît. Enfin, Du côté des Banquiers centraux, depuis le 14 juin 2017, c'est le calme plat. En effet, c'est à cette date que la Réserve Fédérale Américaine a, la dernière fois, remonté son taux directeur, à 1.25%. Désormais, le rythme de la poursuite de la normalisation monétaire devrait être plus compliqué à anticiper.

Septembre 2017 : après un été très agité sur le front des attentats et des invectives potentiellement nucléaires entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, mais finalement très calme sur le front financier, les marchés financiers ont repris le chemin de la hausse. En effet, les indicateurs économiques sont extrêmement robustes de part et d'autres de l'Atlantique et la perspective d'une réduction de la taille du bilan de la Réserve fédérale a même été bien accueillie par le marché, signe de la sérénité de la Banque centrale vis-à-vis d'un cycle économique d'une longueur très importante. De plus, les élections allemandes qui se sont soldées par une victoire étriquée de la chancelière sortante ont eu pour seule conséquence de faire baisser la devise européenne, ce qui ne constitue pas une mauvaise nouvelle en soi. Ainsi, les marchés affichent à l'heure actuelle un calme absolu, comme le prouve le niveau historiquement faible de la volatilité anticipée.

Achats / Renforcements : Sparx Japan, Quadra Capital Global Equities, Martin Maurel Senior Plus, Gemway GemEquity

Ventes / Allègements : Pictet Digital, Lyxor World Water

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2017, le fonds a réalisé une performance de 10,05% sur 12 mois, contre 12,33% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

AVIVA CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MYRIA AM

32, avenue d'Iena

75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2017

AVIVA CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement
Société de Gestion : MYRIA AM
32, avenue d'Iena
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 septembre 2017

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPC AVIVA CAPITAL PLANETE relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AVIVA CAPITAL PLANETE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'OPC et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AVIVA CAPITAL PLANETE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 18 Décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Instruments financiers	6 052 308,64	3 515 147,92
OPC Maître	6 052 308,64	3 515 147,92
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	0,01	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,01	0,00
Comptes financiers	10 340,73	67 360,28
Liquidités	10 340,73	67 360,28
Total de l'actif	6 062 649,38	3 582 508,20

BILAN PASSIF AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Capitaux propres		
Capital	6 142 825,75	3 570 793,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-481,06	6 509,49
Résultat de l'exercice (a, b)	-86 668,66	-51 270,31
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	6 055 676,03	3 526 032,91
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 973,35	56 475,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 973,35	56 475,29
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	6 062 649,38	3 582 508,20

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	140,25	10,97
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	140,25	10,97
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-140,25	-10,97
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	67 464,30	45 174,65
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-67 604,55	-45 185,62
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-19 064,11	-6 084,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-86 668,66	-51 270,31

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instrument financiers à terme :

Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50 % TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2017 EN EUR

	29/09/2017	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	3 526 032,91	2 460 062,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 114 092,45	934 901,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	-51 085,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	6 674,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-384,00	-288,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	483 539,22	220 953,47
Différence d'estimation exercice N	867 208,39	383 669,17
Différence d'estimation exercice N-1	-383 669,17	-162 715,70
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-67 604,55	-45 185,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	6 055 676,03	3 526 032,91

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/09/2017
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	0,01
Total des créances	0,01
Dettes	
Frais de gestion	6 973,35
Total des dettes	6 973,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	16 382,0000	2 114 092,45
Parts rachetées durant l'exercice	0,0000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	16 382,0000	2 114 092,45

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2017
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 464,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,01

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/09/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 052 308,64
	FR0010921452	CAPITAL PLANETE	6 052 308,64
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-86 668,66	-51 270,31
Total	-86 668,66	-51 270,31

	29/09/2017	30/09/2016
AVIVA CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-86 668,66	-51 270,31
Total	-86 668,66	-51 270,31

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-481,06	6 509,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-481,06	6 509,49

	29/09/2017	30/09/2016
AVIVA CAPITAL PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-481,06	6 509,49
Total	-481,06	6 509,49

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Actif net en EUR	1 523 455,92	1 405 227,86	2 460 062,36	3 526 032,91	6 055 676,03
Nombre de titres	15 124,0000	12 754,0000	21 636,0000	29 223,0000	45 605,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	100,73	110,17	113,70	120,65	132,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,36	3,61	0,08	0,22	-0,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,47	-1,58	-1,83	-1,75	-1,90

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CAPITAL PLANETE	EUR	41 525,2737	6 052 308,64	99,95
TOTAL FRANCE			6 062 308,64	99,95
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 052 308,64	99,95
TOTAL Organismes de placement collectif			6 052 308,64	99,95
Créances			0,01	0,00
Dettes			-6 973,35	-0,12
Comptes financiers			10 340,73	0,17
Actif net			6 055 676,03	100,00

AVIVA CAPITAL PLANETE	EUR	45 605,0000	132,78
------------------------------	------------	--------------------	---------------

